

Le 6 octobre 2009

L'ADMINISTRATION LOCALE DECIDE DE PASSER EN FORCE

La Direction locale nous a conviés au CTPL cet après-midi à 13 heures.

Nous avons accepté de nous y rendre pour examiner l'ordre du jour prévu et fixé par l'administration.

Dès notre arrivée, le PV du précédent CTPL a été approuvé et surprise!! le président nous a demandé de voter sur les modalités de mise en place de la DLU.

En préliminaire à ce vote, nous avons demandé l'ouverture des débats. Refus du Président qui considère que les réunions informelles précédentes ont tenu lieu de débat.

FO-DGFIP ne peut pas admettre une telle décision et a donc décidé de se retirer avant le vote considérant que la discussion au sein du CTPL n'a pas eu lieu et qu'en outre les documents de travail n'ont pas été remis en temps utiles.

Vos représentants.